

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00216

Numéro SIREN : 818 509 887

Nom ou dénomination : VACHER MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004432

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/004432**
n°de gestion : **2016B00216**
n°SIREN : **818 509 887 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 01/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

VACHER MANAGEMENT - Société par actions simplifiée
30 rue Denis Papin Lieudit la Durière 42170 Saint-just-saint-rambert -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



644290

Désignation de l'entreprise :		SAS VACHER MANAGEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2					
Adresse de l'entreprise		30 Rue Denis Papin Lieu Dit La Durière 42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT		Durée de l'exercice précédent *		0 8					
Numéro SIRET *		8 1 8 5 0 9 8 8 7 0 0 0 1 9		Néant ☐ *							
				Exercice N clos le,		3 0 0 9 2 0 1 7					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
Frais d'établissement *		AB									
Frais de développement *		CX									
Concessions, brevets et droits similaires		AF									
Fonds commercial (I)		AH									
Autres immobilisations incorporelles		AJ									
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL									
Terrains		AN									
Constructions		AP									
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR									
Autres immobilisations corporelles		AT		93 550		21 410		62 140			
Immobilisations en cours		AV									
Avances et acomptes		AX									
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS									
Autres participations		CU		4 329 819		1 000 000		3 329 819			
Créances rattachées à des participations		BB									
Autres titres immobilisés		BD		100 000				100 000			
Prêts		BF									
Autres immobilisations financières *		BH									
TOTAL (II)		BJ		4 513 369		1 021 410		3 491 959			
Matières premières, approvisionnements		BL									
En cours de production de biens		BN									
En cours de production de services		BP									
Produits intermédiaires et finis		BR									
Marchandises		BT									
Avances et acomptes versés sur commandes		BV									
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		53 520				53 520			
Autres créances (3)		BZ		148 979				148 979			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB									
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		804 000				804 000			
Disponibilités		CF		78 454				78 454			
Charges constatées d'avance (3)*		CH									
TOTAL (III)		CJ		1 084 953				1 084 953			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW									
Primes de remboursement des obligations (V)		CM									
Écarts de conversion actif * (VI)		CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		5 598 322		1 021 410		4 576 912			
Renvois : (I) Dont droit au bail :				2. Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :				Créances :			

copie certifiée conforme

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SAS VACHER MANAGEMENT		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 330 720)		DA	4 330 720
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	(1 609)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	30 225
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	4 359 336
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	58 047
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	60 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	7 233
	Dettes fiscales et sociales		DY	89 500
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	2 795
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	217 576	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 576 912	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
			Écart de réévaluation libre	ID
			Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	187 376
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS VACHER MANAGEMENT				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			FC	
	Production vendue							
								biens *
	services *	FG	387 600	FH		FI	387 600	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	387 600	FK		FL	387 600	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP			
Autres produits (1) (11)					FQ	3		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	387 603	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	24 864
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	5 441
	Salaires et traitements *						FY	202 918
	Charges sociales (10)						FZ	103 677
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	20 888
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	9
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	357 797
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	29 806	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	7 902
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	7 902
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 861
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	2 861
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	5 041
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	34 847

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VACHER MANAGEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	90	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	90	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(90)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 532	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	395 505	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	365 280	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	30 225	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
PENALITES ET AMENDES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			90			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise <u>SAS VACHER MANAGEMENT</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								3		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	83 550	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	83 550	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	4 329 819	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P	100 000	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	4 429 819	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	4 513 369	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
		Inst. gales. agenc. et am. des constructions			IS		MG		MH			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK			
		Inst. gales. agenc. aménagements divers			IU		MM		MN			
		Matériel de transport			IV		MP	83 550	MQ	83 550		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT				
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	83 550	NH	83 550	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
Autres participations					IO		ØX	4 329 819	ØY			
Autres titres immobilisés					1I		2B	100 000	2C	100 000		
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F			
TOTAL IV					13		NJ	4 429 819	NK	100 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							14	ØK	4 513 369	ØL	183 550	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS VACHER MANAGEMENT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- | | |
|--|---|
| 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | |
| 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE | - |
| 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE | = |

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS VACHER MANAGEMENTNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	522	QI	20 888	QJ		QK	21 410
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	522	QV	20 888	QW		QX	21 410
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	522	ØP	20 888	ØQ		ØR	21 410

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		
					Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

★

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire l'article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		SAS VACHER MANAGEMENT		Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS VACHER MANAGEMENT</u>										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	53 520		53 520						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	12 892		12 892						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	927		927						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	129 901		129 901						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	5 259		5 259						
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	202 499	VU	202 499	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	58 047		27 848		30 200					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	7 233		7 233							
Personnel et comptes rattachés			8C	19 358		19 358							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	53 846		53 846							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	12 657		12 657							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 639		3 639							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	60 000		60 000							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 795		2 795							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	217 576	VZ	187 376		30 200					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	83 550	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	25 503	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total est de 4 576 912,20 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 30 224,95 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 08 mois recouvrant la période du 01/02/2016 au 30/09/2016.

SOMMAIRE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Edité le 08/03/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel de transport	04 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, est nul .

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

1/ La société Vacher management détient les titres de la SAS Groupe Vacher - groupe fiscalement intégré comprenant les sociétés suivantes : VACHER MARCEL, AFDI, HERATEC, SGM, DIEVISION HOLDING BV, DIEVISION POLSKA SP et APRISYS NB

2/ Les honoraires du commissaire aux comptes enregistrés sur l'exercice 2017 s'élèvent à 4 075 euros HT.

3/ Indemnité de départ à la retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles communes à tous les engagements sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- taux de charges sociales : 45%
- taux d'évolution des salaires (brut d'inflation) : 2,0%
- table de mortalité : TV 88/90
- taux d'actualisation : 1%
- départ volontaire ;

Ces engagements s'élèvent à 4 Keuros sur la base des salaires de l'exercice 2017.

4/ Compte tenu des informations au bilan 30/09/2016 du Groupe Vacher, il a été provisionné 1 MEuros sur les titres appartenant à Vacher Management lors de l'exercice précédent. La provision a été constituée suite à la remontée de dividende intervenue pour le même montant au cours de l'exercice.

5/ Le montant du CIR s'élève à 6 087 euros au 30/09/2017.

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 08/03/2018

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	83 550		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	83 550		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	4 329 819		
Autres titres immobilisés	100 000		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	4 429 819		
TOTAL GENERAL	4 513 369		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			83 550	83 550
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			83 550	83 550
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			4 329 819	4 329 819
Autres titres immobilisés			100 000	100 000
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			4 429 819	4 429 819
TOTAL GENERAL			4 513 369	4 513 369

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	522	20 888		21 410
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	522	20 888		21 410
TOTAL GENERAL	522	20 888		21 410

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	20 888				
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	20 888				
TOTAL GENERAL	20 888				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 08/03/2018

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	1 000 000			1 000 000
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	1 000 000			1 000 000
TOTAL GENERAL	1 000 000			1 000 000
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	53 520	53 520	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	12 892	12 892	
- T.V.A.	927	927	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	129 901	129 901	
Débiteurs divers	5 259	5 259	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	202 499	202 499	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	58 047	27 848	30 200	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 233	7 233		
Personnel et comptes rattachés	19 358	19 358		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 846	53 846		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	12 657	12 657		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 639	3 639		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	60 000	60 000		
Autres dettes	2 795	2 795		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	217 576	187 376	30 200	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	83 550			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 503			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX**8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations	4 329 819	9 474	
Créances rattachées à des participations		90 625	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	53 520		
Autres créances	3 371	131 789	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	60 000		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 795		
Produits de participation			
Autres produits financiers	3 371	1 888	
Charges financières	2 795		

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 259
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	5 259

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 320
Dettes fiscales et sociales	13 346
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 795
TOTAL	20 461

9.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	4 330 720	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	4 330 720	1,00

Commentaires:

9.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	387 600

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

387 600

Répartition par marché géographique	Montant
France	387 600
Etranger	
TOTAL	387 600

9.5 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	34 847	10 649
Résultat exceptionnel (et participation)	-90	-30
Résultat comptable	30 225	10 619

Commentaires:

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 10 619 euros au 30/09/2017.

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**10.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

10.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 075
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 075

Commentaires:

10.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	2	

Commentaires:

10.4 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		3 930	
TOTAL		3 930	

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 08/03/2018

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
groupe vacher	4 116 000	2 896 637	90,43	4 329 720	3 329 720	60 000		1 030 978	233 479	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

VACHER MANAGEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 4 330 720 EUROS
SIEGE SOCIAL : ST JUST ST RAMBERT (42170), 30 RUE DENIS PAPIN
LIEUDIT LA DURIERE
818 509 887 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 MARS 2018

(Exercice clos le 30 septembre 2017)

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 30 225,95 €, de la manière suivante :

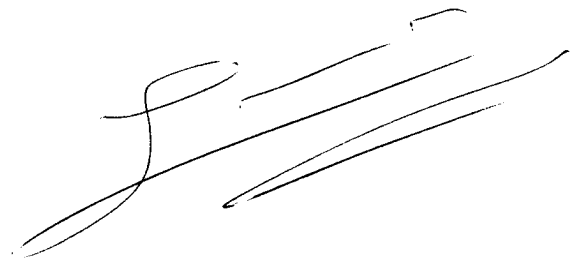
- une somme de	1 608,54 €
à l'amortissement du compte Report à nouveau débiteur de pareil montant	
- une somme de	1 430,87 €
représentant 5 % du solde, au compte de Réserve légale,	
- et le surplus, soit	27 186,54 €
au compte Autres réserves	
Total	30 225,95 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le président



TECHNOPÔLE
17A RUE DE LA PRESSE
42000 SAINT-ETIENNE
04 77 25 79 07 TELEPHONE
www.axens-audit.fr

VACHER MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 330 720 €

30 rue Denis Papin Lieudit La Durière

42170 ST JUST ST RAMBERT

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2017

Aux Associés, de la société **VACHER MANAGEMENT**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VACHER MANAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2017 s'établit à 3 429 819 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note «*Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement*» de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnelle applicable aux estimations comptables, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées pour évaluer le montant des dépréciations et vérifier les calculs effectués. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

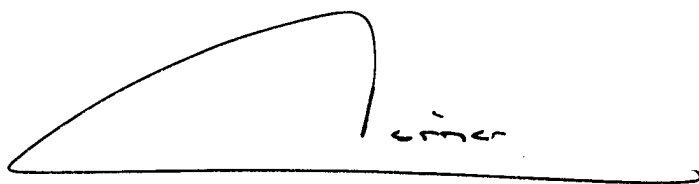
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 14 mars 2018

Pour AXENS AUDIT
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by the name 'PERRIER' in a smaller, more compact script.

Christophe PERRIER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon